

## Groupe de Travail du CNAS 21 janvier 2021

### *Vers une régionalisation du réseau de l'action sociale*

Ce groupe de travail, organisé en audio et visio conférence était présidé par M. AUJALEU, sous-directeur des ressources humaines du ministère de l'économie, des finances et de la relance.

L'ordre du jour comprenait une présentation incluant la feuille de route de la réforme du réseau, des travaux de la revue des missions effectuées par les délégations départementales de l'action sociale et une synthèse des travaux conduits avec le réseau sur les missions.

Par ailleurs, la Secrétaire Générale a validé la mise en œuvre de l'aide à l'installation des étudiants, ce qui répond à une revendication de l'ensemble des fédérations syndicales du ministère, dont **FO Finances** n'avait eu de cesse de souligner la pertinence.

En avant-propos, le président souligne que, malgré une année compliquée, tous les acteurs de l'action sociale ont su s'adapter : opérateurs, secrétariat général et fédérations syndicales. Il se félicite que le travail de réflexion sur les évolutions de l'action sociale ait continué.

En propos liminaires, **FO Finances** considère que les modalités de travail ne sont pas à la hauteur de l'importance du sujet. Avec la crise sanitaire, ces discussions sur la réforme de l'action sociale et le réseau auraient dû être reportées.

Nos revendications pour l'action sociale sont claires :

- **FO Finances** revendique une action sociale de qualité, de proximité avec un budget conséquent
- **FO Finances** s'oppose à la régionalisation du réseau de l'action sociale.

Nous tenons à remercier les délégués et à saluer leur travail dans le contexte actuel sanitaire, a fortiori au vu du manque d'équipement dont souffrent encore certaines délégations. En réponse, le président indique que le plan de déploiement en ordinateurs et en téléphonie est prévu d'ici le mois de juin.

### *Feuille de route*

Concernant la présentation de la feuille de route, « rien n'est ficelé, tout est en construction », assure le président : c'est une méthodologie de partage et de co-construction qui est proposée, en intégrant bien sûr des objectifs : des prestations de meilleure qualité, une adaptation du réseau aux besoins et à la situation des agents (tenant compte de l'évolution du ministère et de la répartition de ses effectifs).

Ce groupe de travail n'est que le lancement des travaux, le président est prêt à bâtir un agenda de l'action sociale.

Le réseau dans son ensemble étant intéressé par cette évolution, il insiste sur la transparence qui est due par le secrétariat général, aux opérateurs, aux délégués, aux présidents de CDAS, au travers d'autant d'informations et d'échanges que possible.

**FO Finances** a demandé que l'information soit diffusée dans les CDAS qui sont les premiers concernés. Au final, une présentation orale des travaux sera faite aux présidents de CDAS et à l'ensemble des délégués, avec à l'appui, un envoi de documents. Ensuite un échange au niveau départemental sera mis en place en fonction des possibilités d'organisation et de réunions des CDAS. Une plateforme et un schéma d'échanges sera également mis à disposition sur l'intranet.

Plus concrètement, le président annonce que de nouvelles fonctions de coordination au niveau régional seront créées, avec en parallèle l'élaboration de nouvelles fiches de poste.

Pour le Secrétariat Général, même s'il y aura forcément un impact sur les emplois et leur implantation, le but n'est pas de supprimer des emplois. Un délégué départemental ne peut pas avoir en charge toutes les prestations, il doit pouvoir avoir un appui régional.

L'arrêté de 2002 sur l'organisation et le fonctionnement de l'action sociale pourrait également être modifié. Un deuxième groupe de travail est prévu pour le lancement de ces travaux.

**FO Finances** déplore qu'en 2020, dans certains départements, il n'y ait eu aucune réunion de CDAS. Il faut les associer à la réflexion via des groupes de travail départementaux et aller au-delà de la simple information. Le président approuve cette organisation et insistera auprès des présidents de CDAS.

### **Organisation des groupes de travail avec les délégués**

Un appel à candidatures a été lancé avant l'été 2020 aux délégués et aux SRA (Service Régional d'Appui) pour constituer un groupe de travail. Sur 40 candidats volontaires, 18 délégués et 2 responsables de structures régionales d'appui ont été choisis par l'administration.

Après une première réunion en septembre, trois sous-groupes ont menés les travaux de revue des missions. Chacun a pu s'exprimer sur la restauration, les aides à la parentalité, les actions locales, le dialogue social, l'information et la communication. Un autre sous-groupe a été constitué en collaboration avec les opérateurs EPAF et ALPAF.

### **La restauration**

La restauration est un sujet qui requiert à la fois des compétences techniques (conventionnement, commande publique), un important travail de terrain mais aussi une coordination avec les restaurants financiers. Il y a un besoin de professionnalisation et de formation.

Pour **FO Finances**, le rôle du délégué au travers de la circulaire de 2015 relative aux restaurants financiers est central avec un fort enjeu de terrain. Sans un délégué averti, les associations ont du mal à bénéficier du soutien attendu, y compris de la part de la direction de tutelle. C'est pourquoi il faut privilégier la proximité, un référent régional ne constitue pas le bon échelon pour remplir ce rôle.

Par ailleurs, le refus de donner des autorisations d'absence aux personnels bénévoles est un frein à la gestion quotidienne des restaurants financiers. Le représentant de la DGFIP dément toute volonté de fermer des structures et les fermetures seraient uniquement liées à la démission des représentants.

Pour **FO Finances**, certains CDAS ou syndicaux locaux avaient des solutions mais la DGFIP a refusé de les entendre.

**FO Finances** demande que ce point soit à l'ordre du jour du prochain groupe de travail restauration, car un état des lieux et une cartographie des restaurants financiers est nécessaire, surtout avec l'impact de la crise sanitaire.

Lors de réunions précédentes, **FO Finances** a proposé de s'appuyer sur l'expertise de l'AGRAF pour en faire bénéficier le réseau. Après réflexion, cette proposition est refusée mais le Secrétariat Général a décidé de consolider l'AGRAF en tant que prestataire sur toute l'Île de France.

Le président indique que la restauration nécessite une expertise technique ponctuelle. La mise en place d'un pôle régional y répondrait, pour peut-être sauver en partie la restauration collective.

## Aide à la parentalité

Pour **FO Finances**, un axe de progression existe pour évaluer les besoins et dynamiser l'offre de berceaux ministériels, en plus des réservations SRIAS. Des demandes restent sans réponse dans les départements. Au ministère, en 10 ans il n'y a eu qu'une augmentation de 20 berceaux, ce qui est très insuffisant.

Nous estimons que les besoins en garde d'enfant sont mal ou sous évalués. Les délégués doivent déterminer les besoins, par exemple au moment de l'accueil des nouveaux arrivants ou via les correspondants sociaux. **FO Finances** propose également de faire une enquête avec l'aide des services RH des directions.

De plus, **FO Finances**, lors d'un groupe de travail parentalité de 2018, avait réclamé une étude sur les possibilités de convention avec les réseaux d'assistantes maternelles, demande sans réponse à ce jour ! Le CESU est géré entièrement par un prestataire. Les délégués ont un rôle d'information mais ils peuvent être en difficulté pour répondre à des problèmes plus techniques. Dans l'appel d'offre, il est prévu une plateforme d'aide gérée par le prestataire. **FO Finances** propose de mettre aussi en place un numéro dédié pour les agents en difficulté, en lien avec un référent de l'action sociale.

Le sujet d'articulation avec les SRIAS est à travailler, ainsi que la communication vers les agents, notamment sur les subventions interministérielles. Le président nous informe que ces sujets spécifiques et les pistes de réflexion évoquées seront repris dans le prochain groupe de travail « prestations ».

## Actions locales

Pour **FO Finances**, la gestion des Crédits d'Action Locale est de la seule compétence des CDAS mais les situations locales sont très disparates. La mise en place des marchés a éloigné le délégué des prestataires locaux, une meilleure coordination régionale serait profitable.

Pour le président, une animation normale passe par un dialogue constructif entre délégués, présidents et représentants. Quand ce n'est pas le cas, le délégué peut être en difficulté, notre réflexion doit nous permettre de mettre en place des solutions pour le sortir de cette situation.

Sur les prestations locales, il y a des difficultés structurelles et conjoncturelles. Certains délégués regrettent de ne pas avoir de retour entre eux sur ces prestations, ni d'échanges de bonnes pratiques, ils se plaignent du manque d'informations conjoncturelles dû à la crise et de la difficulté de trouver de nouvelles prestations.

C'était le rôle des assistants de délégation d'être un appui du délégué, c'est pourquoi **FO Finances** préconise de recréer des postes d'assistants.

**FO Finances** estime qu'il faudrait redéfinir les fonctions de chacun entre local et régional, pour éviter les confusions. Dans cette future organisation, les fiches de poste et doctrines d'emploi seront primordiales. Le président rejoint les propos de FO, ces cadres ou doctrines d'emploi devront être discutés avec les délégués, les SRA et les représentants syndicaux. Sur le sujet des assistants, à défaut de recréer des emplois, l'administration souhaite travailler sur la cartographie.

## Dialogue social

Pour **FO Finances** les réunions de CDAS doivent se tenir, comme prévu dans l'arrêté de 2002 ainsi que des groupes de travail afin que tous les acteurs de l'action sociale travaillent en concertation le plus efficacement possible. La formation des présidents de CDAS mais aussi des nouveaux délégués est une nécessité.

On constate qu'il existe de grosses différences selon les départements : PV verbatim ou relevés de décisions... Les délégués regrettent le manque de documents type et d'harmonisation sur des supports existants. Ils ont une multitude de tâches, dont certaines ne pourront jamais être prises en charge par un niveau régional.

La présence du SRA dans les CDAS n'est pas prévue dans les textes mais **FO Finances** reconnaît qu'il peut apporter un plus pour les délégations dans son rôle d'expertise pour la faisabilité des actions décidées en CDAS.

Le président regrette que les actions locales ne soient pas décidées en cohérence avec l'ATSCAF ou les SRIAS. **FO Finances** réfute cette vision, l'action sociale s'adresse à tous les agents alors que l'ATSCAF ne

touche pas le même public, uniquement ses adhérents.

## **Le logement, les aides et prêts**

C'est un sujet complexe et technique avec une inégalité territoriale, notamment compte tenu de la tension immobilière.

Le directeur de l'ALPAF admet qu'avec la mise en place des télé-procédures pour les dossiers d'aides et de prêts, les délégués ne font plus partie de la chaîne de transmission. Ils ressentent une perte de technicité. Pour y remédier, l'ALPAF propose d'organiser des réunions de formation régionales.

Sur les attributions de logement, la réglementation est complexe et l'outil informatique également, d'autant plus quand un délégué ne le fait pas régulièrement. La mise en place d'un référent régional dédié aux attributions pourrait constituer une solution acceptable.

En province, les réservations de logements identifiés ne répondent pas toujours aux besoins qui évoluent plus vite qu'en région parisienne. L'ALPAF étudie la possibilité de passer des conventions avec des bailleurs locaux, pour disposer d'une offre élargie.

Pour **FO Finances**, l'ALPAF reste le meilleur relais des délégués sur la question du logement.

## **EPAF**

Sur l'organisation des séjours et des colonies, les délégués et l'EPAF travaillent en bonne intelligence mais certaines informations manquent. Ce point devrait être approfondi lors du Gt EPAF.

**FO Finances**, tout comme les délégués, regrettent la disparition du catalogue EPAF.

## **Communication**

Le président reconnaît que c'est un sujet stratégique.

**FO Finances** estime que la communication pourrait être améliorée en externe pour la lisibilité des prestations. Mais la communication est aussi importante en interne, pour faciliter le travail des délégués, les échanges de bonnes pratiques, de même la formation des agents est primordiale.

**L'action sociale doit rester au plus près des agents pour répondre au mieux à leurs attentes, d'où l'opposition de FO Finances à la régionalisation du réseau.**

**Des groupes de travail concernant la réforme de l'action sociale vont se poursuivre au premier trimestre 2021.**

**FO Finances continuera de défendre l'action sociale ministérielle, confortée par l'appui des milliers de signatures recueillis par la pétition nationale à l'initiative des fédérations Solidaires, CGT et FO.**

**Cela passe par un dialogue social de qualité et une communication renouvelée pour plus de lisibilité pour les agents.**

## **Délégation FO Finances**

**Françoise PHELIX- Sylvain COMMENCAIS- Anne-Marie RENAUDIN  
Pascale BRIZIO-Martine LEGOUGE  
Expertes : Pascaline KERHOAS- Bernadette PHILIPS-INVERNIZZI**